

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale du Québec prenne acte qu'il y a une pénurie de 899 logements, sur un total de 2 673 logements sur le territoire du Nunavik;

QUE l'Assemblée nationale du Québec prenne acte que le surpeuplement est la cause de nombreux problèmes sociaux et de préoccupations extrêmement graves sur le plan de la santé publique;

QUE l'Assemblée nationale du Québec reconnaisse les efforts passés et présents du gouvernement du Québec pour investir dans des plans de rattrapage qui s'attaquent à la crise du logement au Nunavik;

QUE l'Assemblée nationale du Québec presse les négociateurs fédéraux à se rasseoir instamment à la table de négociation dans le but de renouveler l'Entente quinquennale 2015-2020 concernant la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en matière de logement au Nunavik, en y incluant un plan de rattrapage.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 30 OCTOBRE 2013.

Québec, ce vingt-neuvième jour de novembre 2013


MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

